

Dénomination d'une voie François MITTERRAND

M. LE MAIRE, Rapporteur : Avec la disparition de François MITTERRAND le lundi 8 janvier dernier, la France a perdu l'une de ses plus illustres figures du XX^{ème} Siècle.

François MITTERRAND a en effet exercé les fonctions de Président de la République Française de mai 1981 à mai 1995, au terme d'un parcours politique exceptionnel.

Dès le lendemain de l'annonce de la mort de François MITTERRAND, avec la Municipalité, nous avons pris la décision d'honorer sa mémoire.

Les élus et la population m'ont suggéré une série de lieux susceptibles d'être dénommés François MITTERRAND.

Au terme d'une large consultation, et après avis de la Municipalité et de la Commission Culturelle, je vous propose ce soir de modifier la dénomination de l'actuel Boulevard de la Grette pour l'intituler Avenue François MITTERRAND.

Cette dénomination, qui prendra effet dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet, fera l'objet d'une cérémonie particulière.

A terme, dans le cadre de la restructuration du quartier Brulard, cette Avenue François MITTERRAND prolongera l'actuel Boulevard de la Grette jusqu'au Boulevard De GAULLE.

L'Avenue François MITTERRAND reliera alors le Boulevard De GAULLE au Boulevard ALLENDE.

Ce choix se motive de la manière suivante :

- cette avenue est l'une des principales artères de la ville qui relie le centre-ville à Planoise,
- cette avenue irrigue le quartier Brulard en pleine mutation. Elle est donc à la fois populaire et empreinte de modernité,
- cette avenue est bordée d'espaces verts, de jardins et de terrains de sports qui illustrent bien l'attachement à la nature de François MITTERRAND,
- cette avenue prolongera le Boulevard De GAULLE pour le relier au Boulevard ALLENDE, double clin d'oeil à l'histoire du XX^{ème} Siècle,
- enfin, les hasards de l'actualité faisant bien les choses, c'est au bout de cette avenue que sera jugée l'arrivée de l'une des étapes du Tour de France Cycliste cet été, ce qui donnera un relief particulier à ce geste.

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal est invité à donner son accord sur cette proposition de dénomination d'une Avenue François MITTERRAND.

M. BONNET : Monsieur le Maire, il est bien naturel qu'on rende aujourd'hui hommage à un chef d'Etat en la personne de François MITTERRAND. Je remarque cependant que le texte qui nous est présenté évoque un parcours politique exceptionnel. Vous comprendrez sans doute que certains ne partagent pas votre opinion sur l'ensemble du parcours politique. Le clin d'oeil aux divers hommes d'Etat ne me paraît pas tellement en rapport avec leur peu de goût pour la familiarité. Et même si je trouve tout à fait naturel que François MITTERRAND ait une rue à son nom dans la mesure où je le respecte, j'ai, et

d'autres ici sans doute aussi, structuré mon action politique dans son opposition et nous ne sommes pas de la génération Mitterrand. Pour des raisons d'état-civil et d'engagement politique, je serais plutôt de la génération Pompidou dans sa frange Giscardienne. Et puisqu'il est question du chef de l'Etat, du Président de la République, j'en profite pour regretter que Georges POMPIDOU, décédé depuis 22 ans, n'ait pas d'artère à son nom.

M. LE MAIRE : Merci, Monsieur BONNET. Dans une démocratie, il y a la majorité et les oppositions. On peut avoir pu être opposé à la politique menée par François MITTERRAND mais honorer sa mémoire qui, je crois, mérite de l'être.

Mme MONTEL : Monsieur le Maire, dès l'annonce du décès de l'ancien Président de la République le lundi 8 janvier, le Front National par la voix de son Président Jean-Marie LE PEN s'est associé au deuil de sa famille et de ses amis. Cependant, depuis ce jour nous avons assisté à une sorte de canonisation laïque qui ressemble fort à une approbation massive et indécente de la politique d'un homme qui a incarné avec succès le socialisme marxiste, dont la réalité aura démontré l'aspect utopique et nocif, puis le socialisme européen de Maastricht qui a creusé la fracture sociale et dont les Français rejettent les conséquences néfastes.

Au-delà du sentiment naturel de respect et de compassion, de reconnaissance des qualités indéniables de l'ancien chef de l'Etat, votre volonté de baptiser l'actuel boulevard de la Grette avenue François MITTERRAND constitue un réel hommage politique. Votre démarche aboutit à l'adhésion d'un bilan politique qui s'est traduit par une accélération du processus de décadence entamé il est vrai, dès avant l'accession de François MITTERRAND à la magistrature suprême. L'histoire, et elle seule, nous dira ce qu'il faut retenir des deux septennats socialistes que la France a vécus. Pour toutes ces raisons, les élus du Front National s'abstiendront.

M. LE MAIRE : Ce qui est parfaitement votre droit.

M. RENOUD-GRAPPIN : Pascal BONNET a rappelé que nous étions sur le fond d'accord pour qu'il y ait une avenue François MITTERRAND à Besançon, mais de la même manière que nous donnons cet accord, peut-on vous demander de réfléchir sur l'existence future d'une avenue ou d'une rue Georges POMPIDOU ?

M. LE MAIRE : Merci pour les Pompidoliens qui s'expriment. Il n'y a jamais eu de proposition faite en ce sens, il vous appartient peut-être d'en faire. J'ai noté qu'à l'unanimité moins deux abstentions, vous rejoignez la proposition que je viens de vous faire en hommage au Président. C'est vrai que c'est un hommage politique aussi de notre part mais c'est un hommage de l'ensemble des Bisontins pour ce qui a été réalisé sous ses deux septennats.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions, en décide ainsi.

Visa préfectoral du 24 mai 1996.